

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 7 FÉVRIER 2023
Convocation du 31 janvier 2023

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois et le sept février à 18 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Etaient absents : Nicole DUMONT (pouvoir à Yvette CARTON), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Michel MARCHAND), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Tarifs du centre de loisirs 2023 (n°5-2023)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent les tarifs suivants pour le centre de loisirs pour l'année 2023 :

- Pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole :
Quotient familial < 900 € Participation par semaine 18 €
Quotient familial > 900 € Participation par semaine 32 €
- Pour les habitants hors Amiens Métropole :
Quotient familial < 900 € Participation par semaine 28 €
Quotient familial > 900 € Participation par semaine 42 €
- Participation pour la grande sortie :
20 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole
25 € pour les habitants hors Amiens Métropole
- Participation pour la restauration :
4,80 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole
5,70 € pour les habitants hors Amiens Métropole

Le Maire,
Maria TREFCON

